

# Ma propriétaire veut me faire payer 50 euros de loyer en plus

# Par carinou, le 10/07/2009 à 11:11

## Bonjour,

Ma propriétaire, avec qui je vis depuis bientot 9 mois, puisque j'ai une chambre chez l'habitant, m'avait fait un rabais de 50 euros lorsque j'ai pris le logement. Je n'avais rien demandé, je lui avais juste dit que je ne pouvais pas payer 350 euros (300 de loyer plus 50 de charges) par mois, et elle m'a dit qu'on pouvait s'arranger. Depuis, mon loyer est donc de 300 euros, charges comprises. Mais elle voudrait ce mois-ci (juillet 2009) me faire payer les 50 euros supplémentaires sous prétexte que le rabais qu'elle m'avait fait n'était valable, pour elle, que durant l'année scolaire et que pendant les vacances il n'a plus lieu d'être. Est-ce légal et a-t-elle le droit de me faire payer ces 50 euros tout d'un coup alors que le bail mentionne bien que mon loyer est de 300 euros ni plus ni moins et que ça ne fait même pas un an que j'habite dans ce logement? De plus, je quitte ce logement fin juillet et j'ai peur qu'elle retienne les 50 euros sur ma caution sans me demander mon avis, je sais qu'elle en serait capable. Que dois-je faire? Merci pour votre aide, le plus vite possible s'il vous plaît.

# Par patinette, le 10/07/2009 à 15:01

bonjour,

contactez l'ADIL de votre département, c'est gratuit et trés sérieux, vous trouverez leurs coordonnées dans le bottin ou internet.

### Par Anne, le 11/07/2009 à 21:33

Votre mairie vous donnera les coordonnée de l'ADIL dont vous dépendez. Cordialement.